

POLICE GÉNÉRALE  
PASSEPORT À L'ÉTRANGER

Département du *Cantal*

SIGNALEMENT

*Madame Lissac, née Laroux Marie*  
profession d. "  
natale de *Abelhan* dép<sup>t</sup> de l'*Hérault*  
demeurant à *Gussac*  
allant à *Albacette* dép<sup>t</sup> de l'*Espagne*  
âgé de *39* ans taille d'un mètre *1<sup>m</sup> 51* cent<sup>s</sup>  
cheveux *châtains très foncés* front *moyen*  
sourcils *-* " yeux *marbrés*  
nez *-* droit bouche *moyenne*  
barbe " menton *ronde*  
visage *ronde* teint *coloré*

SIGNES PARTICULIERS

"

PIÈCES DÉPOSÉES

*1 Semante*

Fait à *Aurillac* le *8 Octobre 1915*

*mil huit cent quatre vingt*

Signature des témoins

Signature du porteur

*Marie Lissac*

N° *61* du Registre

*De*  
*é*  
*il neuf cent quinze*  
*Gussac. arrondis-*  
*sement de Gussac*  
*Mme Lissac*  
*veuve, sur*  
*l'acte de mariage*  
*auprès de son*  
*frère (Espagne)*  
*;* *ronde*  
*coloré*  
*1 m. 51*  
*particuliers: aucun*  
*pour moi*  
*Le Maire*  
*Carrière*  
*arrondissement d'Aurillac*  
*de Jean âgé de 30 ans*  
*Madame née Laroux*  
*et, jouissent de tous*  
*droits de l'Etat*  
*à l'effet de délivrer*  
*un passeport pour*  
*l'Espagne*  
*le 8 Octobre 1915*  
*Le Maire*  
*Carrière*





# Mairie de Yussac

## Certificat d'identité

Ce jourd'hui premier octobre mil neuf cent quinze  
par devant nous Maire de la commune de Yussac, arrondis-  
sement d'Aurillac (Cantal) a comparu M<sup>me</sup> Eissac  
née Lavours Marie, domiciliée au Mercadier, sur  
cette commune laquelle nous a déclaré vouloir  
obtenir un passeport pour se rendre auprès de son  
mari Eissac Jean, négociant à Albacette (Espagne)

### Signalement

Age de 39 ans	Visage : rond
Cheveux : chât. biforcus	Beint coloré
Front : moyen	taille 1m. 81
Nez : droit	Marques particulières : néant

Delivré à Yussac les jour mois  
et an que dessus  
La requérante

Eissac Marie

Le Maire  
Carrière  
JF

Le Maire de Yussac arrond' d'Aurillac  
(Cantal) : considérant que M<sup>r</sup> Eissac Jean âgé de 50 ans  
négociant à Albacette (Espagne) et sa femme née Lavours  
Marie, propriétaires en cette commune, jouissent de tous  
leurs droits civils, civiques et politiques et d'une honora-  
bilité parfaite est d'avis qu'il y a lieu de délivrer  
à la requérante un passeport pour l'Espagne

à Yussac le 1<sup>er</sup> Octobre 1915  
Le Maire  
Carrière  
JF